

# ACNV-SR: Comité du 30 juillet 2019

Présents: Arnaud, François, Géraldine, Jacqueline, Olivier, Soraïa,

## Modification de l'ACNV-SR (AG 2015)

Historique avec Jacqueline.

Les deux associations existent depuis longtemps. ACNV-SR date de 2006, l'ASFCNV encore plus ancienne (elle date du début des activités d'Anne Bourrit, Laurence Bruscheiler et Hélène Domergue).

Lors de l'AG 2015 de l'ACNV-SR (copie du PV en annexe), il a été décidé essentiellement une redistribution des rôles entre les deux associations.

Les moteurs des changements proposés à cette occasion ont été la fatigue, le manque de sens, la mauvaise utilisation du temps et de l'énergie. L'association était alors très classique, avec un comité qui fait des choses pour ses membres. Ces choses sont progressivement devenues des obligations (ou été perçues comme telles) et de plus en plus lourdes. Il y avait l'impression que des choses étaient dues aux membres sous prétexte qu'ils payaient une cotisation.

Un autre besoin était la clarification des flux d'argent liés aux activités (événements, séminaires) organisées par les formateurs, le site web, la librairie et la promotion de la CNV en général, entre autres.

L'intention initiale était d'aller vers de la simplicité et de la légèreté. La notion de cercle était là essentiellement pour permettre à des initiatives d'émerger spontanément de la communauté des gens qui pratiquent la CNV, avec un cercle central qui aurait servi de coordination et de soutien. Les cercles initiaux ont été définis avec ce qui semblait être présent à l'origine. Aucun processus de création de cercle n'a été défini.

Il est important de se rappeler qu'il n'y a pas une solution toute faite qui a émergé, mais un essai, une proposition, inspirée des principes de la sociocratie.

De même, le Cercle des formateurs est aussi tout le temps en train de clarifier ce qu'il souhaite, ce qu'il veut faire, comment il fonctionne, etc. D'après Jacqueline, il y a probablement un manque de connaissance de l'historique de ces changements du côté des formateurs.

Ce qui nous unit est que nous voulons tous favoriser l'expansion de la CNV.

La conclusion est que nous (cercle central/comité/membres) devons nous sentir libre de prendre les initiatives qui nous animent en ayant conscience de qui est impacté et de prendre les avis pertinents en conséquence (par exemple, quelque chose qui toucherait à la transmissions de la CNV devrait être vu avec le Cercle des formateurs). Le rôle du cercle central/comité est essentiellement d'être un soutien à ces initiatives (communiquer, informer, orienter).

## Gouvernance distribuée

François rappelle les bases de la gouvernance distribuée, à savoir:

1. s'assurer que les gens qui se sentent concernés par un sujet puisse prendre des initiatives en relation avec ce sujet;
2. permettre à chacun de se sentir en confiance dans la délégation de l'autorité à d'autres pour les sujets qui les concernent moins.

Ainsi, chacun peut prendre des initiatives et avoir une souveraineté dans ce domaine. La contrepartie est que chaque personne a la responsabilité de réfléchir à qui est impacté par ses initiatives et demander leur avis quand cela semble nécessaire (*advice process*, [http://reinventingorganizationswiki.com/Decision\\_Making](http://reinventingorganizationswiki.com/Decision_Making)).

Les mots-clés sont **souveraineté**, **communication** et **confiance**.

## Structure de l'ACNV-SR

Tout le monde est d'accord que l'ACNV-SR fonctionne de manière participative. Par contre, le terme de sociocratie ne semble pas adapté, vu que le fonctionnement n'est pas sociocratique dans la réalité. La structure est donc à redéfinir en partant des fondamentaux décrits ci-dessus.

## Site web

Aucune grande décision n'est pas prise pendant la réunion, mais il semble clair que l'ACNV-SR devrait avoir son propre site web, ce qui lui permet de communiquer selon ses besoins (notamment d'avoir sa propre newsletter, indépendamment du statut de membre).

La prochaine étape est de poser clairement nos intentions pour ce site.

## Prochain comité

Date à définir.

## Procès verbal de l'Assemblée Générale du 9 Mai 2015

### ACNV-SR

**Présents** : Nicolas Bagnoud, Daniel Béguin, Angela Boss, Aline Bourrit, Pierre-Yves Gerber, Véronique Gisiger, Sabine Glauser, Pascal Gremaud, Carole Grossenbacher, Pamela Macconi, Jacqueline Menth, Michel Monod, Jean-Maurice Muret, Jalila Susini, Hélène Tappolet, Yannick Titz, Jonathan

**Excusés** : Pierre-André Chappot, France Gendre-Ackermann, Huguette et Jacques-André Galland, Christian Junod, Floriane Tanner, Isabelle Tettamanti, Syrille Vocat, Liliane Widmer

---

Jacqueline souhaite la bienvenue aux personnes présentes à l'AG.

En préparant l'assemblée, elle avait envie de partager 2-3 choses. Elle est contente d'être arrivée là après toutes ces transformations. Elle est arrivée à un endroit où maintenant elle peut lâcher quelque chose. Il y a 9 ans, les fondements de l'ACNV-SR ont été posés par un groupe de travail piloté par Marcel Coquoz. Les personnes présentes ont mis en avant tout ce qu'ils avaient envie pour l'association. Dans la nouvelle organisation qui sera présentée ci-après, Jacqueline a la sensation que l'ACNV-SR va pouvoir vivre tout ce qu'ils avaient projeté à la base, à savoir promouvoir ce qu'on a à cœur et le vivre en se faisant plaisir. Lors de la première newsletter Aline Bourrit était venue interviewer Jacqueline, qui voulait arrêter son investissement dans l'association à ce moment. Cependant en répondant aux questions d'Aline, elle a réalisé qu'elle ne voulait pas arrêter et ça lui a donné les ressources pour continuer. L'association vit une phase de transition depuis 2 ans, et cela n'a pas toujours été facile pour Jacqueline mais elle est contente de l'avoir fait car un cycle vient de se terminer avec des perspectives d'ouverture pour l'ACNV-SR. En discutant avec Daniel, elle a réalisé que cette nouvelle naissance de l'association avait peut-être un lien avec le départ de Marshall, histoire de cycle, des choses qui se terminent et d'autres qui commencent.

#### **1. Approbation du PV 2014**

Le PV a été lu par les membres présents avant le début de l'AG. Jacqueline demande son approbation. Celui est approuvé par l'ensemble des personnes présentes.

## **2. Bilan des activités 2014**

### Séminaire de Bridget Belgrave

L'ACNV-SR a organisé cette année deux séminaires avec Bridget Belgrave, un tout public et un pour les formateurs. Jacqueline demande à l'assemblée si quelqu'un aimerait s'exprimer sur ce séminaire. Pamela a assisté à celui des formateurs, le contenu l'a bien aidée pour animer son groupe de pratique. Pour Jalila ce séminaire a changé sa manière d'animer les pistes en donnant plus corps au besoin. Jonathan a bien aimé. Angela avait déjà suivi des formations avec Bridget et trouve que c'est à chaque fois passionnant car elle découvre toujours quelque chose de nouveau. Les séminaires ont été organisés à Aigue Verte, le lieu était adéquat.

Malheureusement ces séminaires n'ont pas rapporté d'argent à l'association et il y a même eu une perte ; il faut avoir plus de participants (au moins 20) pour que ce soit rentable. Avec les formateurs très connus (p.e. Thomas d'Ansembourg) c'est facile de remplir mais avec les gens moins connus c'est plus difficile. Ce séminaire a été organisé en coordination francophone. Les français ont été sur Lyon à l'automne ce qui a limité le nombre de participants.

## **3. Librairie**

### Nouvelles et bilan financier 2014

Nicolas commente le bilan distribué aux membres. En 2014, il y a eu pas mal de changement avec la baisse des prix du livre. Dans les produits d'exploitation, on peut remarquer que 40 % du chiffre d'affaire de la librairie est amené directement par la librairie et 60 % par les formateurs. Pascal et Emmanuelle Straub ont remporté la palme des vendeurs de l'année. Depuis 2012, il y a vraiment une baisse du volume des ventes qui a passé de 30'000.-/an (2010 – 2012) à CHF 19'000 cette année. De plus en plus de gens achètent leurs livres directement sur Amazon et les prix de ventes ont diminué. Les pertes de valeur des stocks sont importantes. On gagne beaucoup sur les CD et le matériel audio.

Le don pour l'ACNV-SR est de CHF 8'000.00 cette année. Carole informe que par rapport au site internet et aux commandes de livres sur un internet c'est toujours au point mort. Il faudrait acheter un module spécial mais comme le site de l'ACNV-SR va changer d'ici la fin de l'année 2015, c'est inutile d'acheter un module qui ne pourra pas être utilisé pour le nouveau site.

#### **4. Etat des comptes**

##### Présentation des comptes de l'ACNV-SR

Nicolas commente le bilan donné aux membres. Cotisations et dons ont été très faibles en 2014, soit la moitié des autres années! L'année passée, l'appel aux cotisations s'est fait par internet. Le fait de ne pas recevoir de BV et de n'avoir pas effectué de rappel en automne 2014 a fait que les rentrées ont été diminuées de moitié. Cette année, il est décidé de faire un rappel physique avec BV pour l'année 2014 et 2015. Nicolas explique le budget dans les détails à l'assemblée.

##### Rapport des vérificatrices des comptes

Les vérificatrices des comptes, Aline Bourrit et Sabine Glauser n'ont pas pu approuver les comptes 2014. Il y a encore un flou en lien avec les actifs transitoires. La nouvelle secrétaire-comptable s'engage à éclaircir ce point avec l'ancienne secrétaire-comptable et représentera les comptes aux vérificatrices au mois de juin 2015. La décharge pour cet exercice sera demandée aux membres lors de la prochaine assemblée en 2016. Demande à l'assemblée si c'est ok. Pas d'objection.

Daniel demande à Nicolas comment il est possible d'avoir eu une grosse baisse d'entrée et de s'en sortir tout de même avec un bénéfice en 2014. Nicolas explique que les entrées financières pour le séminaire gratitude de janvier 2015 ont été perçues en bonne partie en 2014 et permettent d'équilibrer les comptes 2014.

#### **5. Projets CNV soutenus**

##### Stage international en Tunisie

Présentation du film de remerciements aux donateurs monté par Pascal. Jalila donne quelques explications avant la projection. Le projet s'appelle « vivre avec nos différences culturelles ». Ce stage est surtout une rencontre où l'on pratique la CNV. Ça a été pour Jalila un événement qui lui a amené énormément. Cette année, il y est prévu un stage identique au Maroc, celui-ci rencontre beaucoup de succès et permet de réunir des gens qui n'ont pas les moyens de venir en Europe (difficulté d'obtenir des visas). C'est un gros défi, le groupe est important, elle se réjouit. Elle espère avoir le soutien financier de l'association. Le film a été fait avec rien (films de téléphone portable, etc.), c'est surtout le fruit du génie de Pascal. Jalila a toujours rêvé de mêler les 2 cultures, elle vit son rêve. Elle aimerait remercier Yannick et Jean-Maurice car ils ont ouvert les portes du Sénégal. Il y a des participants qui viennent depuis le début. Jean-Maurice désire également dire qu'il est reconnaissant du soutien grâce au fond mis à disposition. Yannick désire partager qu'il y a eu des suites à ce qui s'est passé lors du séminaire en Tunisie.

### Stage famille avec présentation vidéo

Présentation de film. Pascal et Angela prennent la parole. Remerciements à l'ACNV-SR. Le soutien financier a permis d'accueillir des familles qui n'ont pas les moyens de payer l'intégralité des coûts du séminaire. C'est une chance d'avoir des assistants efficaces en plus des formateurs pour veiller au bon déroulement du stage. L'idée est vraiment de vivre une semaine tous ensemble,. Angela participe au stage depuis 2011, il y a eu un démarrage en douceur mais pour cette année celui-ci est complet depuis février 2015. C'est magnifique pour Angela de vivre cette expérience (sa fille participe aussi comme soutien). Ce projet dure toute l'année (rencontre d'équipe pendant l'année). Elle se réjouit de la prochaine édition. Elle peut être active à l'endroit où cela a le plus de valeur pour elle. Pascal souligne qu'un week-end famille a été organisé, c'était aussi une belle réussite et il y en aura d'autres. Toute sorte de famille arrive pendant ce stage, certaine n'ont jamais fait de CNV.

Lors des projections, il y a également le petit film séminaire CNV et Cuisine qui n'est pas soutenu. Juste pour information.

À la fin des projections, Jacqueline souligne que ces présentations valent vraiment la peine. Remerciements à Pascal.

## **6. Présentation de la proposition de réorganisation**

### Discussion

Distribution de la nouvelle organisation à l'assemblée. Nicolas présente la proposition de réorganisation totalement en lien avec les statuts de l'association.

Depuis 2 ans, on constate un essoufflement du comité et des difficultés assez importantes. Le comité a toujours regroupé des membres du cercle formateur et d'autres transmetteurs. Avec le temps et la disparition du cercle des transmetteurs, les formateurs ont pris un certain leadership au sein du comité et les autres membres du comité ont manifesté une certaine difficulté de trouver leur place. La question du qui ? décide quoi ? entre le comité et le cercle des formateurs est souvent revenu sur la table.

D'autre part, l'ACNV-SR assume des tâches qui sont pour certaines clairement au service des formateurs (programme de formation, site) et d'autres au service de l'ensemble des membres (formations spéciales à l'intention des membres avec rabais, conférences, soutien à la publication d'ouvrages, soutien à des projets tiers-monde, bourse de formation pour les transmetteurs des pays du sud, etc...)

Un groupe de travail a planché sur la réorganisation, dans l'idée de faire évoluer l'ACNV-SR vers une structure plus légère et de faire émerger un réseau de praticiens qui se soutiennent mutuellement.

L'idée principale est de mieux répartir les tâches entre le cercle formateur et l'ACNV-SR, de façon à alléger la tâche du comité : toutes les tâches liées spécifiquement aux formateurs certifiés (programme, site internet), seront reprises par le cercle formateur.

L'idées est de faire vivre l'ACNV-SR sous forme de cercles, définis autour des centres d'intérêt que l'on trouve parmi les membres : groupes de pratique / praticiens en AI-CNV / formateurs certifiés / éducation / etc. ). L'ACNV-SR sera constitué de différents cercles et chaque cercle aura un représentant au sein du comité. Il n'y aura plus que 2 réunions par an.

Les membres qui le désirent peuvent faire naître des cercles de manière ponctuelle, en lien avec une activité spécifique, ou prolongée. Chaque cercle s'organise lui-même, définit ses besoins, intérêt et activités de l'année et délègue 1 représentant au comité de l'ACNV-SR. Le comité se réunira 2x par an pour définir les grandes orientations et actions communes de l'année.

L'idée avec la nouvelle organisation c'est que l'appel vienne d'en bas et plus d'en haut et que l'on s'appuie sur l'énergie présente. Ça donne la responsabilité à chacun de le faire.

Jean-Maurice et Yannick proposent d'intégrer les cercles restauratifs. Michel leur posera la question pour voir s'il y a un intérêt. Le comité organisera l'AG une fois par une année. C'est une plate-forme d'échange et de partage entre les différentes personnes intéressées à la diffusion de la CNV.

Les personnes salariées sont reprises par les formateurs (la secrétaire-comptable et la librairie), il n'y aura plus de salariés au sein de l'association.

Daniel demande que si l'on parle de cercle il devrait être mentionné le mot sociocratie – c'est le mode organisationnel en arrière-plan. Plusieurs participants sont d'avis de ne pas mettre ce terme, c'est plutôt une structure d'un mode participatif. Aline a vécu le même type d'organisation dans d'autres associations qui n'était pas en lien avec la sociocratie et ça marche quand même.

Il y aura un représentant de chaque cercle au comité. Pour éviter que les gens s'épuisent les représentants des cercles restent au maximum 2 ans dans le comité..

Il est proposé que la secrétaire de l'ASFCNV assure le secrétariat et la comptabilité de l'ACNV-SR, sur demande du comité. Ces heures seront facturées au même tarif horaire qu'actuellement. Toutes les comptabilités seront séparées.

Toutes les personnes qui font partie des cercles doivent faire partie de l'association. La gestion du site est également reprise par les formateurs. L'association aura sa page, tout comme le cercle AI –CNV. Chaque cercle peut demander sa page.

Le comité décidera à quoi serviront les rentrées en lien avec les cotisations.

Proposition de mettre sur le site une organisation graphique de cette nouvelle organisation, le comité futur le fera.

La répartition des différentes fonctions (président, etc.) au sein du futur comité sera décidée par le comité selon les statuts de l'ACNV-SR

### Approbation

La proposition de réorganisation pour l'ACNV-SR est soumise à approbation : l'administratif (le site, la librairie et le secrétariat) sera repris par l'ASFCNV (cercle des formateurs). L'ACNV-SR est uniquement porteur de la plate-forme citée dans le point précédent. Les cotisations des membres restent dans la caisse de l'association. Jacqueline demande si la proposition de réorganisation est acceptée par les membres présents. Celle-ci se fait à l'unanimité avec une hola de remerciements pour le travail accompli.

## **7. Budget 2015**

Nicolas nous explique que l'ACNV-SR n'aura dorénavant besoin que d'un fond de roulement de CHF 10'000.00 puisque l'association n'a plus d'employés salariés. La fortune de l'ACNV-SR n'ayant fait que croître durant ces 8 dernières années, il est proposé de redistribuer une partie de celle-ci en lien avec des projets de diffusion de la CNV. Les projets qui ont fait des demandes de soutien sont :

- Nat aventure. Pascal présente le projet. L'idée est de travailler avec les ados. Le séminaire a lieu le week-end suivant l'AG. Une petite contribution de CHF 250.00 est demandée pour 3 jours au jeune participant. Des demandes de soutien ont été faites à plusieurs organismes. Pamela qui contribue également au projet souligne que ces jeunes seront les adultes de demain. Le but sera d'aller dans la nature, de relever des défis très concrets, d'apprendre à avoir sa place et d'utiliser la CNV de manière organique
- CNV Famille. Le projet a déjà été présenté sous le point 5.
- Projet de Jalila pour la Maroc. Le projet a déjà été présenté sous le point 5.
- Cercle éducation. Angela et Fabienne veulent mettre à disposition des mallettes de livre pour enfant en lien avec la CNV pour que le processus soit mieux connu dans les écoles. Elles aimeraient également faire un petit film et créer un support (flyer) à distribuer dans les écoles pour que les gens aillent sur le site. La demande est faite à Carole pour qu'elle gère les mallettes, celle-ci accepte.

- Troupe de théâtre Soulier rouge -> Jacqueline et Emmanuelle aimerait faire un film de promotion pour leur troupe et ont besoin d'un budget (cible parents, école)

L'ACNV-SR peut octroyer un budget de CHF 15'000.00 en 2015 à ces différents projets. Nicolas propose de donner CHF 3'000.00 à chacun. Jalila intervient pour dire tout ce qui a été fait pour trouver des fonds, elle a récolté CHF 9'000.00 et demande CHF 5'000 à l'association.

Hélène dit ok pour cette fois dans la distribution des fonds. Mais dans le futur elle préférerait qu'il y ait plus de discussion autour du sujet. Nicolas précise qu'il a reçu certaine demande de contribution le jour d'avant l'AG.

Pour finir, l'assemblée donne son ok pour la somme de CHF 15'000.00 et le comité donnera la répartition. Jalila précise qu'elle a besoin de l'argent rapidement. Jacqueline et Angela sont d'accord de diminuer leur part de CHF 1'000.00 pour permettre à Jalila d'avoir sa somme. En finalité Jalila obtient des CHF 5'000.00 pour son projet. Nicolas précise que c'est exceptionnel d'avoir CHF 15'000.00. Normalement, l'ACNV-SR peut distribuer au maximum CHF 6'000.00 par an.

Yannick veut parler d'un projet avec Dominic Barter pour aller en Casamance pour rencontrer une personne déterminante pour aller vers la paix. Si Dominique répond, peut-on avoir du soutien de l'ACNV-SR pour payer ses billets d'avions ? Jacqueline lui propose d'aller voir au sein des cercles restauratifs.

## **8. Démission/Election des membres du comité**

Soline Varréon a arrêté son mandat au mois de mars 2015. Véronique Gisiger a été engagée pour la remplacer.

Jacqueline Menth, Angela Boss et Charly Lanthier démissionnent en bloc du comité de l'ACNV-SR. Grosses félicitations de tous les membres présents.

Élection du nouveau comité constitué des représentants des cercles :

Nicolas Bagnoud et Pascal Gremaud -> cercle formateurs certifiés du CNVC

Pamela -> cercle des groupes de pratique

Pierre-Yves Gerber - cercle de partage et d'échange de pratique pour transmetteurs

En automne, un représentant du cercle des praticiens AI-CNV intégrera le comité

## 9. Divers

Michel Monod demande à Jacqueline si une décision avait été prise suite à sa demande notifiée dans l'ancien PV pour la distribution de son document « fenêtre de communication ». Jacqueline l'informe que ce point n'a malheureusement pas été traité. Nicolas propose de distribuer ce document au cercle de partage et d'échange de pratique pour transmetteurs. Michel approuve.

Carole demande au cercle des formateurs si le nouveau site est en voie de construction. Nicolas confirme l'objectif de créer un nouveau site pour la fin de l'année. Ils sont encore en recherche.

L'AG est clôturée à 16h20 par Jacqueline et ouvre le festival.

Jacqueline Menth

Présidente ACNV-SR

